

Objectifs professionnels

Le Master 2 est tourné vers l'**insertion professionnelle rapide** des étudiants. A ce titre, la moitié des enseignements sont dispensés par de nombreux professionnels, ce qui permet d'une part d'apporter aux étudiants une approche pratique des dossiers, d'autre part de créer des contacts entre les étudiants et le milieu professionnel. La présence à tous les cours est obligatoire.

Un Master 2 ouvert à l'apprentissage

Les étudiants peuvent préparer le Master 2 Immobilier tout en exerçant une activité professionnelle grâce à un contrat d'apprentissage.

L'apprenti bénéficie d'un double statut qui lui permet de s'insérer dans le monde du travail, tout en poursuivant une formation universitaire. L'année universitaire est ainsi répartie sur des périodes d'enseignement à la Faculté et des périodes de travail en entreprise.

Rythme d'alternance

22 semaines de cours / 30 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés par an.

- ◆ Rentrée universitaire : début septembre. Cours jusqu'au 30 novembre
- ◆ Alternance en entreprise : décembre et janvier
- ◆ Cours à l'université : février et mars
- ◆ Alternance en entreprise : début avril



DÉBOUCHÉS

- ◆ Cadres dans des sociétés de promotion immobilière ou de construction
- ◆ Fonction publique territoriale
- ◆ Offices H.L.M. et O.P.A.C
- ◆ Agents immobiliers, administrateurs de biens
- ◆ Gérants et syndics d'immeubles
- ◆ Aménageurs publics ou privés
- ◆ Urbanistes
- ◆ Experts immobiliers
- ◆ Juristes secteur bancaire (financement immobilier) ou assurance construction
- ◆ Conseils et contentieux de la construction et de l'immobilier

Le Master est aussi une bonne formation pour présenter l'examen d'entrée à l'Ecole des avocats ou l'admission à l'Institut National de Formation Notariale.

Conditions d'admission Master 1

Prérequis : être titulaire d'une Licence en droit privé ou public

L'admission dans un parcours de master en deux ans est validée par les responsables du parcours, après examen des dossiers de candidature et entretiens de sélection. **Le passage en 2ème année du parcours** est de droit pour l'étudiant ayant validé la 1ère année de master.

Candidatures

Vous devez déposer votre dossier et l'ensemble des pièces demandées, dans les délais impartis, en ligne sur la plateforme dédiée. Les candidatures retenues font l'objet d'entretiens de sélection, organisés en juin. Résultats d'admission fin juin/début juillet.

Capacité d'accueil 20 personnes.

Université de Montpellier

Faculté de Droit et de Science politique

Mention Droit de l'Immobilier

Master Droit de l'Immobilier

Co-Directeurs :

Stéphane BENILSI

Maître de Conférences HDR Université de Montpellier

François BARLOY

Maître de Conférences Université de Montpellier

Renseignements / contact

Master Droit de l'immobilier

Laboratoire de Droit Privé

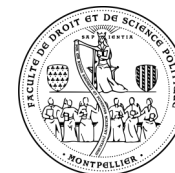
Faculté de Droit et de Science politique

14, rue Cardinal de Cabrières

34060 Montpellier Cedex

sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr

<https://master-droit-immobilier.edu.umontpellier.fr/>



MASTER 1

DROIT DE L'IMMOBILIER

Les enseignements délivrés au cours de la première année du Master Droit de l'immobilier visent à obtenir des compétences fondamentales nécessaires en vue d'une spécialisation en droit de l'immobilier et des compétences complémentaires permettant à l'étudiant de consolider ses connaissances en droit privé et en droit public.

SEMESTRE 1

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE Droit des sûretés (33h CM + 15h TD)

UE Droit de l'urbanisme (33h CM + 15h TD)

UE Droit des marchés et contrats de travaux (33h CM)

UE Droit des biens immobiliers (19h CM)

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES

UE Droit des assurances (33h CM)

UE Droit fiscal général (33h CM)

UE Droit des baux d'habitation (24h CM)

> COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES

Veille juridique

Jurisprudence de la chambre de la construction de la Cour d'appel de Montpellier

SEMESTRE 2

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE Responsabilité et assurance construction (33h CM + 15h TD)

UE Droit de la promotion immobilière (33h CM + 15h TD)

UE Droit de la copropriété (33h CM + 15h TD)

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES

UE Droit de l'environnement (33h CM)

UE Contrats publics (33h CM)

UE Droit fiscal du patrimoine et des affaires (33h CM)

> COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE Langue (8h CM + 12h TD)

> COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES

Stage de 2 mois (facultatif)

MASTER 2

DROIT DE L'IMMOBILIER

La seconde année du parcours permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des différents droits relatifs à l'immobilier. Le Master offre une formation pluridisciplinaire qui embrasse tous les aspects du Droit immobilier public et privé.

Le master 2 est ouvert à l'apprentissage.

SEMESTRE 1

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE 1 : Actualisation des fondamentaux - 42h

UE 2 : Fiscalité immobilière - 18h

UE 3 : Maîtrise foncière - 20 h

> COMPÉTENCES « DROIT PRIVÉ DE LA CONSTRUCTION »

UE 4 : Contrats de construction et responsabilité des constructeurs - 55h

UE 5 : Droit de l'assurance-construction - 20h

> COMPÉTENCES « URBANISME ET DROIT PUBLIC DE LA CONSTRUCTION »

UE 6 : Droit de l'urbanisme - 85h

UE 7 : Environnement et construction - 15h

UE 8 : Contrats publics de construction - 40 h

SEMESTRE 2

> COMPÉTENCES « COMMERCIALISATION DE L'IMMEUBLE »

UE 9 : Vente d'immeuble et promotion immobilière - 65h

> COMPÉTENCES « GESTION DE L'IMMEUBLE »

UE 10 : Droit des baux - 20h

UE 11 : Droit du logement social - 15h

UE 12 : Droit de la copropriété - 25h mutualisées avec le M2 Droit notarial

> COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE 13 : Anglais juridique appliqué à l'immobilier - 15 h

> COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES

Parcours classique : cours + stage

UE 14 : Mémoire

UE 15 : Stage - 3 mois consécutifs minimum en entreprise ou cabinet

> COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES

Parcours apprentissage : cours + alternance

UE 14 : Projet tuteuré

UE 15 : Insertion professionnelle